



Recommandation relative au SARS-CoV-2 dans les entreprises de services textiles

La propagation de l'infection par le SARS-CoV-2 (coronavirus) pose un défi à notre système de santé et à l'économie tout entière. Cette recommandation vise à aider les prestataires de services textiles à mettre en place des processus appropriés dans leurs entreprises afin de prévenir la propagation du virus et la contamination des employés.

Important:

- Le coronavirus fait en principe partie du groupe susceptible de « contaminer le linge » qui doit être livré et traité en conséquence dans un système à double sac.
- Les procédures de lavage désinfectant, approuvées selon les normes RKI et VAH, rendent le coronavirus inoffensif.

Traitement des textiles du secteur de la santé

1. Il est impossible d'identifier le linge d'un patient contaminé, mais non encore diagnostiqué.
2. Les entreprises de services textiles partent du principe que les patients présentant des symptômes suspects sont isolés. Un hôpital doit s'assurer que les directives concernant le linge des chambres d'isolement prévoient obligatoirement le système du double sac.
3. Tant les entreprises du secteur de la santé que les employés des entreprises de services textiles doivent savoir que ces textiles doivent être livrés séparément dans des sacs doubles.
4. L'application systématique de procédures analogues à celles en usage pour le norovirus est recommandée.
5. Les entreprises de services textiles doivent être en mesure de proposer à leurs clients des emballages de protection appropriés (système du double sac)

Traitement des textiles d'autres domaines

Il faut partir du principe qu'un patient ne peut être reconnu comme porteur du coronavirus que dans un hôpital. Il est donc peu probable que les textiles des hôtels soient livrés séparément. Il en va de même pour les textiles qui sont livrés dans les nettoyages à sec.

Mais, compte tenu de la brève durée de vie des virus sur des textiles secs (env. 3 heures), le risque de contagion est extrêmement faible.

Protection de la santé des collaborateurs

- En surveillant attentivement tous les foyers d'infection importants dans leur région, les entreprises sont mieux à même d'identifier et de gérer les risques pour leurs employés et pour leurs activités. Il est important de réfléchir à la manière d'affecter le personnel, en tenant compte des employés dont le système immunitaire est affaibli ou qui ont eu antérieurement d'autres pathologies.

- Il est essentiel de mettre en place et de garantir une procédure stricte d'hygiène des mains pour les employés (en particulier pour les chauffeurs et le personnel affecté au tri) :
 - se laver les mains souvent et très soigneusement
 - ne pas éternuer directement en direction d'autres personnes
 - éviter de serrer des mains
 - ne pas se toucher les yeux et la bouche avec les mains
 - désinfecter plus souvent les « petits coins » fréquentés ainsi que les portes et poignées de porte ; il est recommandé de le faire au moins 3 fois par jour avec un mélange d'eau et de solution désinfectante.
 - séparer systématiquement le secteur propre du secteur souillé ; en particulier, dans le secteur souillé, porter exclusivement des vêtements de travail changés et désinfectés tous les jours.
 - spécial chauffeurs : mettre à leur disposition des gants à usage unique et leur faire se laver les mains à fond après s'être rendus chez des clients.

Autres sources d'information:

- Recommandation : Standards minima pour le maniement du linge souillé dans le secteur de la santé <https://textilpflege.ch/service/sante/lingecontamine/?L=1>
- SUVA: Protection de la santé dans les blanchisseries (66140) <https://www.suva.ch/de-CH/material/Factsheets/gesundheitschutz-in-waschereien>
- <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/novel-cov.html>
- <https://www.infektionsschutz.de>

Source

- Commission Santé et hygiène, Association suisse des entreprises d'entretien des textiles (Suisse)
- Textile Services Association (UK)
- Deutscher Textilreinigerverband DTV (Allemagne)